



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/394

Approbation d'une convention entre le Musée des beaux-arts de Lyon et l'Université Lyon 3 pour la conduite de partenariats pédagogiques, culturels, de formation et de recherche

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 17 DÉCEMBRE 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 21 DECEMBRE 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 10 DECEMBRE 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 28 DECEMBRE 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 31 DECEMBRE 2020

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme HENOCQUE Audrey

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, M. BLANCHARD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme LEGER (pouvoir à Mme RUNEL), Mme BLANC (pouvoir à M. DUVERNOIS), Mme GEORGEL (pouvoir à Mme FRÉRY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2020/394 - APPROBATION D'UNE CONVENTION ENTRE LE MUSEE
DES BEAUX-ARTS DE LYON ET L'UNIVERSITE LYON 3
POUR LA CONDUITE DE PARTENARIATS
PEDAGOGIQUES, CULTURELS, DE FORMATION ET DE
RECHERCHE

(DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 2 décembre 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Depuis de nombreuses années, le Musée des beaux-arts de Lyon et l'Université Jean-Moulin Lyon 3 poursuivent des actions pédagogiques en partenariat, autour d'axes porteurs qui concourent au rapprochement de leurs publics. Ces actions ont pour objectif d'encourager et de permettre l'acquisition de connaissances et la découverte du milieu culturel et muséal et des domaines qui lui sont liés, et d'initier les étudiants à leur future pratique professionnelle, scientifique ou artistique, grâce à des expériences pédagogiques et des travaux concrets réalisés autour des collections du Musée des beaux-arts.

Ces actions sont menées à destination des étudiants inscrits dans l'ensemble des filières de l'Université Jean-Moulin Lyon 3.

Au regard du succès des actions déjà menées, tant auprès des étudiants que des enseignants et enseignants/chercheurs de l'université et de leur intérêt dans le cadre de la formation professionnelle, les deux établissements souhaitent formaliser leur partenariat par une proposition de convention cadre, permettant ainsi aux différents instituts de s'engager plus facilement et de façon structurée dans chaque projet de collaboration.

Oùï l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

1 - La convention cadre pour la conduite de partenariats pédagogiques, culturels, de formation et de recherche établie entre la Ville de Lyon/Musée des beaux-arts et l'Université Lyon 3 est approuvée.

2 - M. le Maire est autorisé à signer ladite convention.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET